

Lupiac : le Plan communal de sauvegarde finalisé en 2025

Le village sera de plus en plus accueillant et sécurisé



Lupiac : le Plan communal de sauvegarde finalisé en 2025



Barbara Neto (à gauche) et Émeline Lafon

Le 4 janvier 2025, Véronique Thieux-Louit, maire de Lupiac, a présenté ses vœux aux Lupiacoises et aux Lupiacois, entourée des conseillers municipaux dans la belle salle des fêtes du village. Et en présence de Barbara Neto, présidente de la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac, d'Émeline Lafon et Benoît Desenlis, conseillers départementaux.



Véronique Thieux-Louit

Intervention de Véronique-Thieux-Louit

Projets pour 2025

Le PCS : une des priorités pour 2025 : finaliser le Plan communal de sauvegarde (PCS) avec l'aide de Benoît Desenlis, qui a déjà validé le PCS de Roquebrune, village dont il est le maire.

Il s'agit de ne pas se trouver sans préparation en cas de catastrophe. « Le PCS doit permettre d'anticiper une situation d'urgence et nous aider à nous préparer à la gestion de crise ». Il reste à répertorier les moyens tant humains que matériels.

Comme principaux risques possibles pour Lupiac, la maire énumère les feux de forêt, les mouvements de terrain, les tempêtes et les orages violents. Une inondation est peu probable. Bien entendu, le PCS de Lupiac devra être harmonisé avec ceux de la Communauté de communes.

Lupiac de plus en plus accueillant : la circulation dans le village sera abaissée à 30 km/heure. Des signaux seront peints sur les voies et des contrôles de vitesse seront installés.

Lupiac continuera de plus belle à s'appuyer sur le personnage de d'Artagnan pour accroître son rayonnement, malgré l'échec de l'achat du château de Castelmore, château natal du héros (1). Un projet d'achat qui avait fait dépenser beaucoup de temps et d'énergie aux élus de Lupiac et de la Communauté de communes. Barbara Neto, présidente de ladite Communauté de communes, a engagé une nouvelle étude sur le sujet.

Travaux : les réaménagements prévus aux alentours de la place d'Artagnan (foirail et rempart nord) auront lieu en 2025. On attend que l'Architecte des Bâtiments de France valide la réhabilitation du local pétanque et de toilettes publiques.

Sept bâtiments avaient faits l'objet en 2024 d'un dossier « sécheresse » : un seul avait été retenu par une première expertise. La municipalité a demandé une contre-expertise. Celle-ci a obtenu que trois autres dossiers soient retenus. Vont donc faire l'objet de travaux pour un montant de 250 000 euros : la Musée d'Artagnan, l'école, la chapelle Pujos et la chapelle de Cahuzères.

Par ailleurs, des chantiers seront ouverts à l'école (électricité), à la salle de musique (VMC) et à l'appartement de l'école avant qu'il soit reloué (les plafonds).

De plus, Véronique Thieux-Louit espère que 2025 verra la fin des dossiers « fibre » et « sécheresse », particulièrement chronophages.

L'école : une petite inquiétude due à la baisse des effectifs pour le rentrée 2025.



L'assistance

Réalisés en 2024

Tout l'éclairage public communal est passé en LED grâce au Fonds Vert (2).

La maison « Chaland », située sur la place d'Artagnan a été acquise et le passage des Couverts a été rouvert.

Par ailleurs, les maîtres-nageurs Titouan et Aymeric étaient là et reviendrons en 2025.

Enfin, la saison touristique s'est bien déroulée au lac Lacoste avec une guinguette attractive. Il y a eu moins d'incivilités (chiens et chevaux interdits sur la plage de sable).



Benoît Desenlis

Intervention de Benoît Desenlis

Le conseiller départemental explique que le PCS devra indiquer en cas d'urgence surtout :

qui doit faire quoi

avec quels moyens.

Les personnes qui seront volontaires et/ou contactées pour remplir un rôle devront indiquer où et quand elles sont disponibles.



Barbara Neto

Intervention de Barbara Neto

La présidente de la Communauté de communes note que celle-ci a été très occupée par la compétence petite enfance, enfance, jeunesse. En 2025, elle se tourne vers l'ensemble de la population.

Enfin, Véronique Thieux-Louit présente les nouveaux habitants de Lupiac, puis elle invite l'assistance à déguster les galettes des rois préparées par Thibaut Lagoutte.



Véronique Thieux-Louit (3e de la dr.) avec les nouveaux habitants

(1) C'est Yves Claude, PDG de Auchan Retail, qui a acheté le château. Il s'est excusé de ne pouvoir assister aux vœux. (2) Dispositif, mis en place par le Ministère de la Transition écologique en 2023, permettant l'accélération de la transition écologique au niveau d'une collectivité locale.



Partage de la galette des rois